



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Service émetteur : Direction du Premier Recours
Pôle Formation des professionnels de santé –
pharmacie-biologie

CANDIDATS ADMIS
AU
CERTIFICAT DE CAPACITE POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS

Sont déclarés définitivement admis à l'épreuve pratique
Session du vendredi 24 Mai 2024

(Département de 34)

Madame HOUNGAGNON Grace
Madame ROSEAU Alicia
Monsieur BOUDINOT Théo
Madame COUEDEL Perrine
Madame HERICHER Leslie

Fait à Montpellier 24/05/2024

Pour le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Occitanie
et par délégation, la Responsable du Pôle
Formation des professionnels de
santé, pharmacie, biologie


Adeline PICOT